

[www.eco-sapiens.com](http://www.eco-sapiens.com)

Greenpeace

---

Trois mois après le Grenelle de l'environnement, syndicats, associations et ONG dénoncent un écart important entre les annonces de la table ronde finale d'octobre 2007 en matière de transport, et les décisions – ou plutôt les non décisions – des pouvoirs publics.

Mercredi 13 février, à l'issu d'une journée de réunion, les représentants de trois syndicats (CGT, CFDT et CFE-CGC) et de sept associations (Amis de la terre, Fédération nationale des associations d'usagers des transports, Fondation Nicolas Hulot, France nature environnement, Greenpeace, Réseau Action Climat France, WWF) ont rappelé leur volonté de concrétiser l'objectif du Grenelle de réduire de 20 % dans un premier temps les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports d'ici à 2020.

« La future loi de programmation doit confirmer les déclarations d'intentions ambitieuses affichées par le Grenelle, ce qui suppose une véritable rupture dans l'organisation de notre système de transports, souligne Anne Valette, chargée de campagne Climat à Greenpeace France. Or aujourd'hui c'est l'inverse qui se produit, avec la poursuite du projet de l'A 65, la décision de construire un nouvel aéroport en Loire-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes ou encore l'absence de traduction budgétaire d'un certain nombre de mesures annoncées... ».

Fort du travail commun effectué durant le Grenelle, syndicats et associations ont décidé d'agir ensemble pour peser sur le débat parlementaire à venir et sur la présidence française de l'Union européenne au deuxième semestre 2008, et plus particulièrement sur les textes relatifs à l'euro-vignette poids lourds et à l'efficacité énergétique des voitures.

En France, les transports constituent le secteur le plus polluant. Ils représentent 26 % de nos émissions, et 14 % sont dus aux voitures particulières. En Europe, les émissions de CO2 liées aux transports ont augmenté de 26 % de 1999 à 2004. « Il faut d'urgence inverser cette tendance. La France du Grenelle doit peser pour que l'Europe adopte une réglementation qui fixe les émissions moyennes de CO2 du parc automobile à 120 grammes par kilomètre d'ici à 2012 (contre 160g/km aujourd'hui), et 80g/km à l'horizon 2020, reprend Anne Valette. Tout objectif en deçà de cette limite ne tiendrait pas la route. En la matière, chaque gramme de CO2 compte. »